



# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU

### 10 JUILLET 2023

# N° 07



Nombre de conseillers en exercice : 15

<b>Étaient présents</b> (8 conseillers)	<i>Mr Landry RONDEAU, Mme Alexandra BEAUNE, Mrs Sylvain ROBERT, François LIBAUD, Mmes Mary MORISSET, Elise OUVARD, Laurence PASQUIER, Mrs Pierre PLUCHON et Dominique POUPET</i>
<b>Absents excusés</b>	<i>Mmes Magali TEILLIER, Elise OUVARD, Armelle PLANCHOT, Marie VILLENEUVE, Mrs Yannick VITALI, Romain BREMAND et Simon FICHET</i>
<b>Pouvoirs</b>	<i>Mr Yannick VITALI à Mr Landry RONDEAU, Mme Magali TEILLIER à Mme Alexandra BEAUNE, Mme Armelle PLANCHOT à Mme Mary MORISSET, Mme Elise OUVARD à Mr Sylvain ROBERT, Mme Marie VILLENEUVE à Mme Laurence PASQUIER, Mr Romain BREMAND à Mr Pierre PLUCHON</i>
<b>Secrétaire de séance</b>	<i>Mme Laurence PASQUIER</i>

*Le Procès-verbal du 12 Juin 2023 est adopté à l'unanimité*

## ● TERRAIN LOTISSEMENT « LES PRES DU CHÂTEAU »

Par délibération prise en séance du 10 janvier 2022, le conseil municipal a autorisé Mr le Maire à signer un compromis de vente pour les terrains destinés au futur lotissement se situant derrière le lotissement « Les Chaumes » pour une superficie de 5 ha 46 a et 40 ca.

Or, lors de l'approbation du PLUiH, la surface a été réduite et la zone 1AU permettant la réalisation d'une zone d'habitation représente désormais 2 ha 67 a 60 ca.

Le compromis initial comprenait certaines conditions suspensives dont le zonage du PLUiH.

Le notaire a préparé un avenant au compromis afin de modifier la surface.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, par un vote à main levée (13 voix pour et 1 abstention), autorise Mr le Maire à signer l'avenant au compromis et l'acte définitif d'acquisition des terrains qui seront rédigés par Maître Frédéric LEVAUFRE, Notaire aux HERBIERS.

## ● VENTE TERRAIN RUE DE LA BELLOTRIE

Par délibération du 13 juin 2022, le conseil municipal a autorisé Mr le Maire à signer les promesses de vente ainsi que l'acte notarié avec 2 particuliers, pour la cession de 2 terrains « Dents Creuses » situés rue de la Bellotrie et chemin des Chênes.

Le candidat qui s'était porté acquéreur du terrain de la rue de la Bellotrie s'est désisté et le candidat venant en 2<sup>ème</sup> position sur la liste a confirmé son intention d'acquérir le terrain au prix fixé à 16 380 € TTC.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la promesse de vente ainsi que l'acte notarié avec le nouveau candidat.

## ● TRAVAUX DE VOIRIE « GRAND'RUE »

### Projet d'aménagement

Les membres de la commission « voirie-urbanisme-bâtiments » ont réfléchi au projet de réaménagement de la Grand'Rue. Un agent du service technique de la ville des Herbiers et de la CCPH a réalisé un avant-projet en concertation avec les services du Département.

Après discussion, le conseil municipal décide que la réalisation de ce projet sera examinée lors du vote du budget 2024.

### Mise à disposition de personnel

Mr le Maire présente un projet de convention de mise à disposition d'agents de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et de la ville des Herbiers en vue d'assurer pour le compte de la commune la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la voirie de la Grand'Rue. Le coût de cette mise à disposition est estimé à 11 821,21 € soit 2 888.93 € pour la ville des Herbiers et 8 932,28 € pour la Communauté de Communes.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les conditions de la convention et autorise Mr le Maire à la signer.

## ● TRAVAUX RUE DU CALVAIRE : AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE

Lors de la séance du 13 juin 2022, le conseil municipal a approuvé la conclusion d'une convention de mise à disposition d'agents avec la ville des Herbiers pour la réalisation du projet d'aménagement de la rue du Calvaire.

Suite à un mouvement de personnel, un avenant à la convention est proposé afin de modifier le nom de l'agent « directeur » mis à disposition. Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte l'avenant et autorise Mr le Maire à le signer.

## ● REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN FOYER DES JEUNES EN CENTRE PERISCOLAIRE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT

Lors de sa réunion du 28 juin dernier, le conseil communautaire a examiné la proposition de mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes du pays des Herbiers en vue d'assurer pour le compte de la commune une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de l'ancien foyer des jeunes en centre périscolaire.

Le coût de cette mise à disposition est estimé à 2 500 €.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les conditions de la convention et autorise Mr le Maire à la signer.

## ● AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

Suite à la demande des services de la Trésorerie des HERBIERS, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats financiers de l'exercice 2022 au budget primitif 2023.

## ● RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST CHRISTOPHE : FONDS DE CONCOURS

Le conseil de Communauté de Communes a délibéré le Mercredi 28 juin dernier sur l'attribution d'un fonds de concours de 90 000 euros pour la commune de Mesnard pour les travaux de restauration de l'Église St Christophe.

A la suite de cette délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce fonds de concours et autorise Mr le Maire à signer tout document pour sa mise en œuvre.

## ● CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE SPORTS

Suite à l'indisponibilité de la salle de sports de Vendrennes, les élus de Vendrennes ont sollicité le renouvellement de la mise à disposition de la salle de sports de Mesnard pour leur club de volley pour la période allant de septembre 2023 à décembre 2023.

Il est proposé d'accepter cette demande moyennant le versement d'une participation de 40 € par jour d'utilisation afin de couvrir les frais de fonctionnement (électricité, eau, nettoyage...). Ce montant est identique à celui pratiqué au cours de la saison 2022-2023.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

## ● COMPTES RENDUS REUNIONS DE COMMISSIONS

### Associations – Education – Jeunesse

L'adjointe responsable informe l'assemblée qu'à la demande d'associations, une structure gonflable sera installée sur la base de loisirs de la Tricherie lors du Forum des associations qui aura lieu le 30 Septembre prochain.

### Lien Social et Solidaire

La soirée d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le Vendredi 24 Novembre à 19 h à la salle polyvalente.

### Aménagement – Environnement

La clôture de la mare du pré de la fontaine va être réalisée avec des « ganivelles » en bois de châtaigner.

### Information – Communication

L'entreprise Elsa LABORIEUX va procéder à l'embellissement du poste de transformation électrique situé rue des Prunelles au cours de la dernière semaine de juillet.

**Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue au Père JEROME, nouveau curé de la paroisse.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

MESNARD LA BAROTIERE, le 10 Juillet 2023

La Secrétaire de Séance,  
Laurence PASQUIER

Le Maire,  
Landry RONDEAU



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Nino POIRIER, 25 rue de la Bellotrie, né le 8 juillet 2023 à la Roche sur Yon  
Arsène SOULARD, 3 rue des Herbiers, né le 20 août 2023 à La Roche sur Yon  
Matéo GILBERT, 12 La Boule, né le 29 août 2023 à Cholet

### MARIAGE

Pauline BARANGER et Romain BREMAND, mariés le 15 juillet 2023 à Mesnard la Barotière

### DECES

Alice ENFRIN décédée le 18 juillet 2023 à l'EHPAD « Les Hirondelles » à Beaurepaire  
Paul CARTRON décédé le 1 septembre 2023 à l'EHPAD « Les Hirondelles » à Beaurepaire

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### PERMANENCES ELUS SAMEDI DE 10h à 11H

7 octobre 2023 :  
Alexandra BEAUNE – 1<sup>ère</sup> adjointe

### JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les **16 et 17 septembre 2023** se déroulent les journées européennes du patrimoine.  
A cette occasion, l'église Saint Christophe est ouverte au public de 9h à 18h.  
Une présentation des futurs travaux à réaliser sera exposée au sein de la vieille église à partir du 14 septembre 2023.



Des places sont encore disponibles pour la soirée anniversaire. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie : 02.51.66.02.74 – [mairie@mesnardlabarotiere.fr](mailto:mairie@mesnardlabarotiere.fr)

### ANALYSES DES EAUX DE PUIITS

Le laboratoire de l'environnement et de l'Alimentation de la Vendée propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.

Entre le 18 septembre et le 20 octobre 2023, l'analyse complète sera facturée 67,01€ TTC au lieu de 88,70€ TTC (frais de dossier inclus, hors option glyphosate).

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- au laboratoire à la Roche sur Yon
- au point de collecte proche de chez vous, dont la permanence est assurée par un agent du laboratoire le :

**Mardi 10 octobre 2023 de 11h30 à 13h**

**À la Communauté de Communes du Pays des Herbiers**

Des kits de prélèvements seront à votre disposition au point de collecte, ainsi qu'au laboratoire.

**ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement.**

## JOSEPHINE 2023

La Joséphine 2023 se déroule le 8 octobre. Les inscriptions se déroulent jusqu'au 7 octobre directement à l'adresse suivante : <https://www.larochesuryon.fr/lajosephine/>.

La commune de Mesnard participe à l'évènement et un parcours de 5km sera proposé du 30 septembre au 8 octobre 2023.

## INVITATION

Landry Rondeau, le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à l'inauguration du nouvel espace jeunesse :



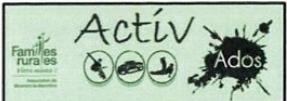
VENDREDI 13 OCTOBRE 2023  
19H00

INAUGURATION NOUVEL  
ESPACE JEUNESSE

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :



Commune de  
**Mesnard la Barotière**



**MATINÉE CITOYENNE**



**Nettoyons  
notre  
cimetière !**



**Les agents municipaux ont besoin de  
volontaires afin de nettoyer le  
cimetière de la commune**

**Samedi  
21 octobre 2023  
de 9h à 12h**

**Ouvert à tous les  
habitants de la  
commune !**

Inscription en mairie :  
avant le 13 octobre 2023

## OPERATION « ARGENT DE POCHE »

Une nouvelle opération « Argent de poche » aura lieu les :

**24, 25 et 26 octobre 2023**

Les jeunes de 16 à 18 ans qui souhaitent y participer, peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie ou sur le site internet de la commune avant le 14 octobre.

## BOIS DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par du bois de chauffage peuvent contacter le secrétariat de la mairie : 02.51.66.02.74 – [mairie@mesnardlabarotiere.fr](mailto:mairie@mesnardlabarotiere.fr).

Prix de vente : 25€ le stère.

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



### ASSEMBLEE GENERALE – FOYER DES JEUNES

L'assemblée générale du Foyer des jeunes se déroulera le :

Vendredi 22 septembre 2023 19h

À la salle polyvalente

Les inscriptions sont toujours possibles pour les jeunes nés en 2010.

*Forum des*  
**ASSOCIATIONS**

MESNARD LA BAROTIERE

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023**

↓  
**ANIMATIONS SUR PLACE**  
**JEUX GONFLABLES**

**DE 15 H À 18 H**

**BASE DE LOISIRS DE LA TRICHERIE**  
ENTRÉE LIBRE

CONCERT de

**Trompes de Chasse**

**Vendredi 20 Octobre 2023**

20h à l'église de  
**MESNARD LA BAROTIERE**

Organisé par

RENSEIGNEMENTS : 06 20 56 67 19

8€ / Gratuit -14 ans  
BAR SUR PLACE